



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

poissons

Question écrite n° 102332

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la flambée des prix du poisson, qui menace les conserveries. Le prix des trois espèces de poissons concernées (sardines, thons et maquereaux) a explosé ces dernières semaines dans les supermarchés : + 30 % pour le thon, + 49 % pour la sardine et + 35 % pour le maquereau, tout cela par rapport à la saison 2015-2016. Cette crise, qui menace à terme les emplois, pourrait conduire à une réorganisation du travail dans les conserveries, face à des ruptures d'approvisionnement. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures pour lutter contre cette baisse d'approvisionnement et ainsi maintenir les emplois dans les conserveries.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur les difficultés que rencontrent les conserveries de sardine, thon et maquereau du fait de l'augmentation du prix de la matière première. Cette problématique s'inscrit dans un contexte de hausse des matières premières pour la saison de pêche 2016-2017, et nécessite une discussion approfondie avec le secteur de la distribution pour permettre aux entreprises de transformation de maintenir leur rentabilité et leurs emplois. Le comité de suivi des relations commerciales, régulièrement réuni par les ministres en charge de l'économie et de l'agriculture, est l'enceinte appropriée pour évoquer de manière collective les équilibres entre industriels et distributeurs au sein des filières économiques. Par ailleurs, dans le cadre de démarches individuelles les entreprises peuvent se rapprocher du médiateur des relations commerciales agricoles pour lui faire part de leurs difficultés. Enfin, d'une manière plus générale, les dispositions de la « loi pour la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique », promulguée le 9 décembre dernier, permettent de mieux responsabiliser l'ensemble des acteurs (notamment dans le cadre de négociations pluriannuelles), et ont pour objectif de renforcer la transparence des marchés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102332

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 871

Réponse publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2998